



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers En exercice : 12 Présents : 11 Procuration : 0 Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-cinq, le 19 Février Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme SIBIL Christine <u>Date de convocation</u> : 14 février 2025
Réf : 25/020 Objet : CONSTRUCTION DU NOUVEAU RESERVOIR D'EAU POTABLE HAMEAU D'ARDENT ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX	Présents : M. DENNE Jean – Claude - Mme SIBIL Christine - Mme TAVERNIER Marie -Laure -- M. MUFFAT Michel-- M. DUCHEMIN Vincent- -M. GAILLARD Guy - QUOEX Valérie - M. BRAIZE Richard M. ROSSET André -Mme MICHAUD Carole - MICHAUD Sonia Procuration : néant Absents ou excusés : MCQUADE Alisha

Afin de sécuriser la ressource en eau, le conseil municipal a approuvé par délibération n° 24/77 et 24/78 du 10 Avril 2024, la construction d'un nouveau réservoir de 300 m3 et le renouvellement de la conduite de distribution qui alimente le secteur d'Ardent

La commune a confié la maîtrise d'œuvre au cabinet Profils Etudes et le permis de construire a été délivré le 19 Juillet 2024 sous le n° PC 0740188 24 B 0011

La consultation des entreprises a été lancée le 31 Décembre 2024 ; elle comprenait 2 lots avec une date de remise des plis fixée au 27 Janvier2025 .

- Lot 1 construction du réservoir
- Lot 2 renouvellement de la canalisation d'eau potable

Mme Sonia MICHAUD présente ensuite au conseil municipal le résultat de la commission d'appels d'offres réunie le 18 Février concernant les entreprises pour la réalisation de ces travaux

Lot	Entreprise	Montant HT
Lot2 renouvellement de la canalisation d'eau potable	SOCCO	448 898.00 €
Total		448 898.00 €

LOT 1 : des questions complémentaires ont été posée aux entreprises, le lot ne sera pas attribué au CM de février

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* **ACCEPTE** les entreprises désignées ci-dessus, pour la réalisation des travaux de construction du nouveau réservoir d'eau potable et de renouvellement de la canalisation AEP Pour un montant de 448 898.00 € HT soit 538 677.60 € TTC selon le récapitulatif suivant par lot

* **CHARGE** monsieur le maire de signer les marchés de travaux et tous les actes relatifs à la présente délibération.

Les crédits sont prévus au budget EAU ET ASSAINISSEMENT exercice 2025.

Le secrétaire de séance,
SIBIL Christine



Le Maire
Jean- Claude DENNE

